



2023

6 AU 8
DÉCEMBRE

SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

Toutes les subtilités juridiques du contrat d'apprentissage sont décryptées : conditions de signature, durée du contrat, statut de l'apprenti, rémunération, rupture et financement... Cette formation opérationnelle permet non seulement de renseigner en toute sécurité le formulaire Cerfa mais aussi de répondre aux principales questions juridiques et pratiques posées sur ce contrat en alternance, notamment par les entreprises, les CFA, les cabinets comptables, les Opcos...

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Savoir renseigner le formulaire Cerfa en appliquant les règles liées à la conclusion et aux modifications du contrat d'apprentissage
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti et solliciter les aides financières
- > Anticiper les aléas liés à l'exécution du contrat d'apprentissage et gérer en toute sécurité la rupture anticipée
- > Identifier les aides financières pour les entreprises et les apprentis
- > Appliquer les règles particulières relatives aux apprentis ultramarins, étrangers, mineurs, travaux dangereux...

PROGRAMME

CONNAÎTRE LES CONDITIONS LIÉES À LA CONCLUSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Conditions tenant à l'apprenti : âge, non-ressortissant de l'UE, situation de handicap, sportif de haut niveau...
- > Conditions tenant à l'employeur : privé ou public, entreprise de travail temporaire, employeur saisonnier...
- > Conditions relatives à la nature du contrat : CDI, CDD, suspension d'un CDI pour conclure un contrat d'apprentissage
- > Conditions liées à la formation, objet du contrat : certification préparée, principe de l'alternance, maître d'apprentissage...

DÉTERMINER ET AJUSTER LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Date de conclusion, date de début d'exécution, date d'effet d'un avenant : les distinctions à faire
- > Durée du contrat et durée du cycle de formation : les différents scénarii de modification (avenants et codifications)
- > Zoom sur la mobilité européenne ou internationale
- > Cas de succession de contrats d'apprentissage : les points de vigilance

FIXER LE BON NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

- > Règle de progression de la rémunération : âge/année d'exécution
- > Barème réglementaire et minima conventionnels : illustrations
- > Accessoires au salaire : avantages en nature, primes et indemnités...
- > Aides et incitations financières pour l'entreprise et pour l'apprenti

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES AU STATUT DE L'APPRENTI

- > Visite d'information et de prévention : formalités et délais à respecter
- > Temps de travail effectif : suivi de la durée du temps de formation
- > Travaux dangereux : interdictions et aménagements
- > Congés : les dispositions spécifiques
- > Rupture anticipée du contrat d'apprentissage : règle des quarante-cinq jours, motifs de rupture, médiation, cas particuliers

PUBLIC

Toute personne amenée à renseigner et à gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opcos...)

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo




MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.s

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

-  14 heures sur 3 jours
-  1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC
-  De 3 à 9 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- > Connaître les conditions liées à la conclusion d'un contrat d'apprentissage
- > S'approprier le formulaire Cerfa

CONCLUSION DU CONTRAT

EN AMONT	JOUR 1		4H30
 1h	 3h15	 0h15	
	9H00-12H30		

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- > Déterminer et ajuster la durée du contrat
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti

FIXATION DE LA DURÉE DU CONTRAT ET DU NIVEAU DE RÉMUNÉRATION

JOUR 1	JOUR 2		4H45
 1h15	 3h15	 0h15	
Après-midi	9H00-12H30		

MODULE 3

Objectifs pédagogiques

- > Connaître les droits et devoirs de l'apprenti
- > S'approprier les règles spécifiques en matière de temps de travail, congés, rupture anticipée...

STATUT DE L'APPRENTI

JOUR 2	JOUR 3		4H45
 1h15	 3h15	 0h15	
Après-midi	9H00-12H30		

